



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-82420>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **26-82420**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SDIS 35

Correspondant : Service de la commande publique

Adresse : 2, rue du moulin de joué - bp 80127, 35701 Rennes

Coordonnées :

Courriel : marches@sdis35.fr

Adresse internet : <https://sapeurs-pompiers35.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=239078&orgAcronyme=c8t>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Requalification, Inspection périodique et Pièces détachées des Bouteilles de plongée du SDIS 35

Lieu d'exécution et de livraison : 2, rue du moulin de joué - bp 80127, 35701 Rennes

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Requalification, Inspection périodique et Pièces détachées des Bouteilles de plongée du SDIS 35

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 1 - Prix en euros H.T. analysé selon la simulation de commande : 60%

- 2 - Valeur technique sur la méthodologie des prestations de contrôle analysée selon le cadre de réponse technique : 30%
- 3 - Efforts sur le développement durable en lien avec l'objet du marché analysés selon le cadre de réponse environnementale et les sous-critères décrits à l'article 7.2.2 du règlement de la consultation : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 09/10/2026 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

26MAPA14

Renseignements complémentaires : Il s'agit d'1 accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec un montant maximum de 20 000 euros H.T pour la durée totale du marché. Modalités essentielles de financement et de paiement : Ressources propres. Paiement par virement administratif. Délai global de paiement : 30 jours à compter de la date de réception des factures. L'unité monétaire est l'euro. Modalités de consultation et d'obtention du Dossier de Consultations des Entreprises (DCE) : Consultable et téléchargeable gratuitement sur le site : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez faire une demande écrite sur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, 35044 Rennes Tel : +33 223212828 - Fax : +33 299635684 - greffe.ta-rennes@juradm.fr - <http://rennes.tribunal-administratif.fr/> Voies et délais des recours dont dispose le candidat devant le Tribunal Administratif de RENNES : -Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du marché public ; -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé après la signature du marché public, dans les 31 jours qui suivent la date de publication de son avis d'attribution, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de sa conclusion ; -Recours en contestation de la validité du contrat, pouvant être exercé dans les deux mois suivant la publication de son avis d'attribution

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/08/2026